

LA REDEVANCE POUR PRODUIRE UN FILM D'ENTREPRISE

VALIDITE : 2025

Tarifs : audiovisuels institutionnels d'information, de formation ou de promotion.

Tarifs SACEM

Pour les 50 premiers exemplaires et la mise en ligne du film institutionnel sur le site Internet ou Extranet de l'Annonceur. (Cette autorisation est valable pour sept adresses URL.) : forfait de 2 € HT par seconde.

Majoration au-delà de 50 exemplaires :

De 51 à 100 ex.	2 € / seconde + 10 %
De 101 à 500 ex.	2 € / seconde + 25 %
De 501 à 1 000 ex.	2 € / seconde + 50 %
De 1 001 à 2 000 ex.	2 € / seconde + 100 %
De 2 001 à 10 000 ex.	2 € / seconde + 200 %
De 10 001 à 50 000 ex.	2 € / seconde + 500 %
Plus de 50 000 ex.	2 € / seconde + 1000 %

Répertoire SCAM

Pour les 50 premiers exemplaires : forfait de 0,50 € HT par seconde avec une perception minimum de 100,00 €.

Majoration au-delà de 50 exemplaires :

De 51 à 100 ex.	10 %
101 à 200 ex.	20 %
201 à 400 ex.	40 %
401 à 600 ex.	60 %
601 à 800 ex.	80 %
801 à 1 000 ex.	100%
1 001 à 2 500 ex.	250 %
2 501 à 5 000 ex.	500 %
5 001 à 10 000 ex.	1000 %
10 001 à 50 000 ex.	1500 %
50 001 à 100 000 ex.	2000 %